Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	17-9908-9	**Numéro de la version :**	8.02
Date de parution :	2026/01/07	**Remplace la version datée de :**	2025/06/23

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif thermofusible 3M™ 3731-B, 3731-PG, 3731-Q

Numéros d'identification de produit

62-3731-7230-3	62-3731-7232-9	62-3731-7233-7	62-3731-7234-5	62-3731-9132-9
62-3731-9330-9	62-3731-9335-8	62-3731-9337-4	62-3731-9531-2	62-3731-9830-8
H0-0020-2399-4	HB-0048-3257-0	JS-3000-5031-2		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif

Utilisation spécifique

Adhésif thermofusible

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :
Éviter de respirer la poussière. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Peut causer des brûlures thermiques.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Copolymères polypropylène	Secret Fabrication	35 - 65	Ne s'applique pas
Résine et additifs non dangereux	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Résine hydrocarbonée	68132-00-3	10 - 20	Naphta (de pétrole) léger, craqué à la vapeur, débenzéné, polymères, hydrogénés
Cire de paraffine	8002-74-2	1 - 10	Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures oxydées, sels de lithium.
Esters d'acide de colophane	65997-11-7	5 - 10 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Polymère butadiène-styrène	66070-58-4	5 - 10	Styrène polymérisé avec le buta-1,3-diène, hydrogéné
Anhydride maleique	108-31-6	0 - 0.01	Anhydride maléique

Copolymères polypropylène est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Résine et additifs non dangereux est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis

ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU.Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Hydrocarbons	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Cétones	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la

section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Anhydride maleique	108-31-6	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur): 0.01 mg/m3	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires
Cire de paraffine	8002-74-2	ACGIH	MPT(Comme des fumées):2 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation

n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Aucun requis.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc nitrile, polymère stratifié

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Risques thermiques
porter chaleur isolant gants - porter chaleur isolant gants, lunettes ventilé indirecte, et un écran facial complet lors de la manipulation de matériaux chauds

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Solide cireux
couleur	Havane
Odeur	Résineuse légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	Néant
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*

Densité de vapeur relative	Néant
Densité	0,9 g/cm3
Densité relative	0,9 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*
Teneur en solides:	<=100 %

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.
Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Lors du chauffage: Brûlures thermiques : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur intense, des rougeurs, de l'enflure et une destruction des tissus. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Lors du chauffage: Brûlures thermiques : Signes et symptômes probables : douleurs aiguës, rougeurs, tuméfaction et destruction des tissus.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Esters d'acide de colophane	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Esters d'acide de colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Résine et additifs non dangereux	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Résine et additifs non dangereux	Ingestion	Mouris	LD50 > 8 000 mg/kg
Cire de paraffine	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Anhydride maleique	Dermale	Lapin	LD50 2 620 mg/kg
Anhydride maleique	Ingestion	Rat	LD50 1 030 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Résine hydrocarbonée	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Esters d'acide de colophane	Lapin	Aucune irritation significative
Résine et additifs non dangereux	Hommet et animal	Aucune irritation significative
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Anhydride maleique	Hommet et animal	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Résine hydrocarbonée	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Esters d'acide de colophane	Lapin	Irritant modéré
Résine et additifs non dangereux	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Anhydride maleique	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Esters d'acide de colophane	Mouris	sensibilisant
Résine et additifs non dangereux	Hommet et animal	Non classifié
Cire de paraffine	Cochon d'Inde	Non classifié
Anhydride maleique	Multiple espèces animales.	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride maleique	Humain	sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Esters d'acide de colophane	In Vitro	N'est pas mutagène
Résine et additifs non dangereux	In Vitro	N'est pas mutagène
Cire de paraffine	In Vitro	N'est pas mutagène
Anhydride maleique	In vivo	N'est pas mutagène
Anhydride maleique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Résine et additifs non dangereux	Non spécifié	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Esters d'acide de colophane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Esters d'acide de colophane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	42 jours
Esters d'acide de colophane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif	Avant l'accoupleme

				observé 1 000 mg/kg/jour	nt - Lactation
Anhydride maleique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maleique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maleique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Esters d'acide de colophane	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Anhydride maleique	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Esters d'acide de colophane	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 090 mg/kg/jour	90 jours
Esters d'acide de colophane	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 090 mg/kg/jour	90 jours
Esters d'acide de colophane	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 090 mg/kg/jour	90 jours
Esters d'acide de colophane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 090 mg/kg/jour	90 jours
Esters d'acide de colophane	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 090 mg/kg/jour	90 jours
Esters d'acide de colophane	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 090 mg/kg/jour	90 jours
Esters d'acide de colophane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 090 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500	90 jours

					mg/kg/jour	
Cire de paraffine	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Anhydride maleique	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,0011 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0098 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0098 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0098 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0098 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé	6 mois

					0,0098 mg/l	
Anhydride maleique	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0098 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0098 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maleique	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 250 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maleique	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maleique	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maleique	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maleique	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	90 jours
Anhydride maleique	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maleique	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maleique	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maleique	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maleique	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	80 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	17-9908-9	**Numéro de la version :**	8.02

Date de parution :	2026/01/07	**Remplace la version datée de :**	2025/06/23

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca